



Photo 52 : La partie sud du VIP se situe derrière le parc de Bonnières en chevauchement direct de celui-ci depuis la RD 115

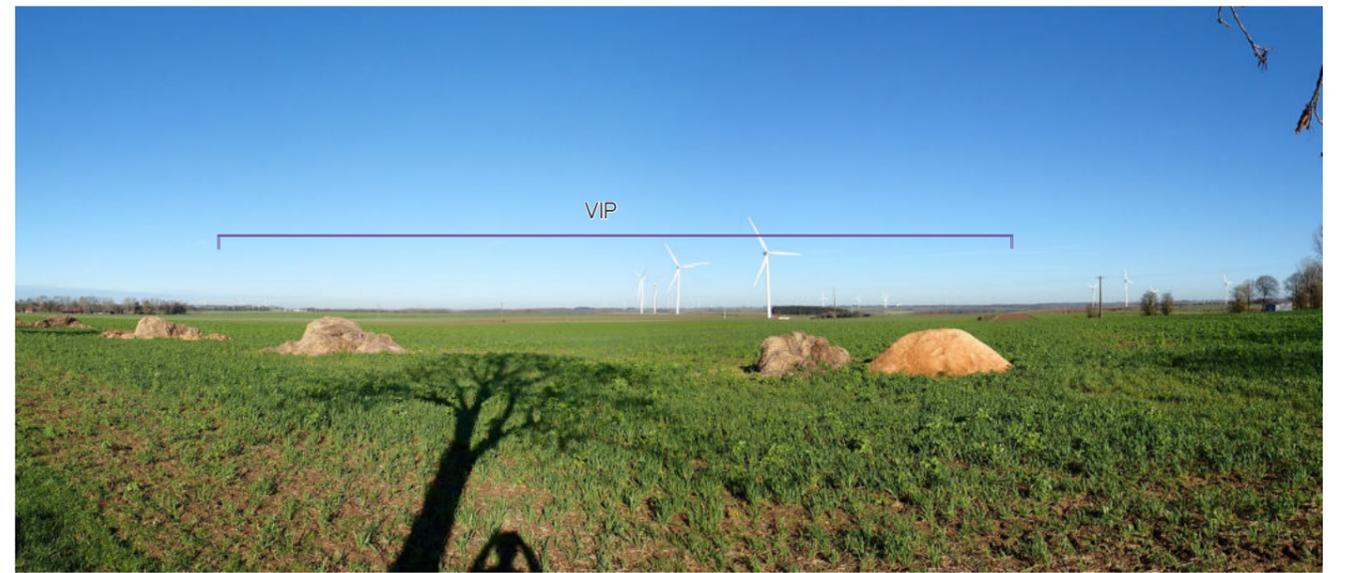


Photo 53 : La partie nord du VIP s'implante dans le prolongement du parc en superposition partielle



Photo 54 : Depuis la RD 115, la partie sud du VIP est tronquée par la végétation et la bâti du village de Bonnières ; la partie nord du VIP est pleinement visible, intégrée dans le motif éolien



Photo 55 : Vue ouverte en direction du VIP qui s'intègre au motif éolien depuis la RD 116; l'emprise horizontale du VIP est conséquente

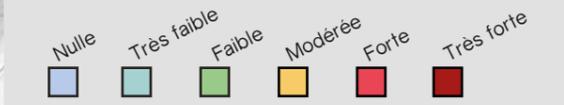
FIGURE 68 : SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES DEPUIS LES PRINCIPAUX AXES DE DÉPLACEMENT

PROJET ÉOLIEN DE FORTTEL-VILLERS

Site d'étude (SE)

Aire immédiate

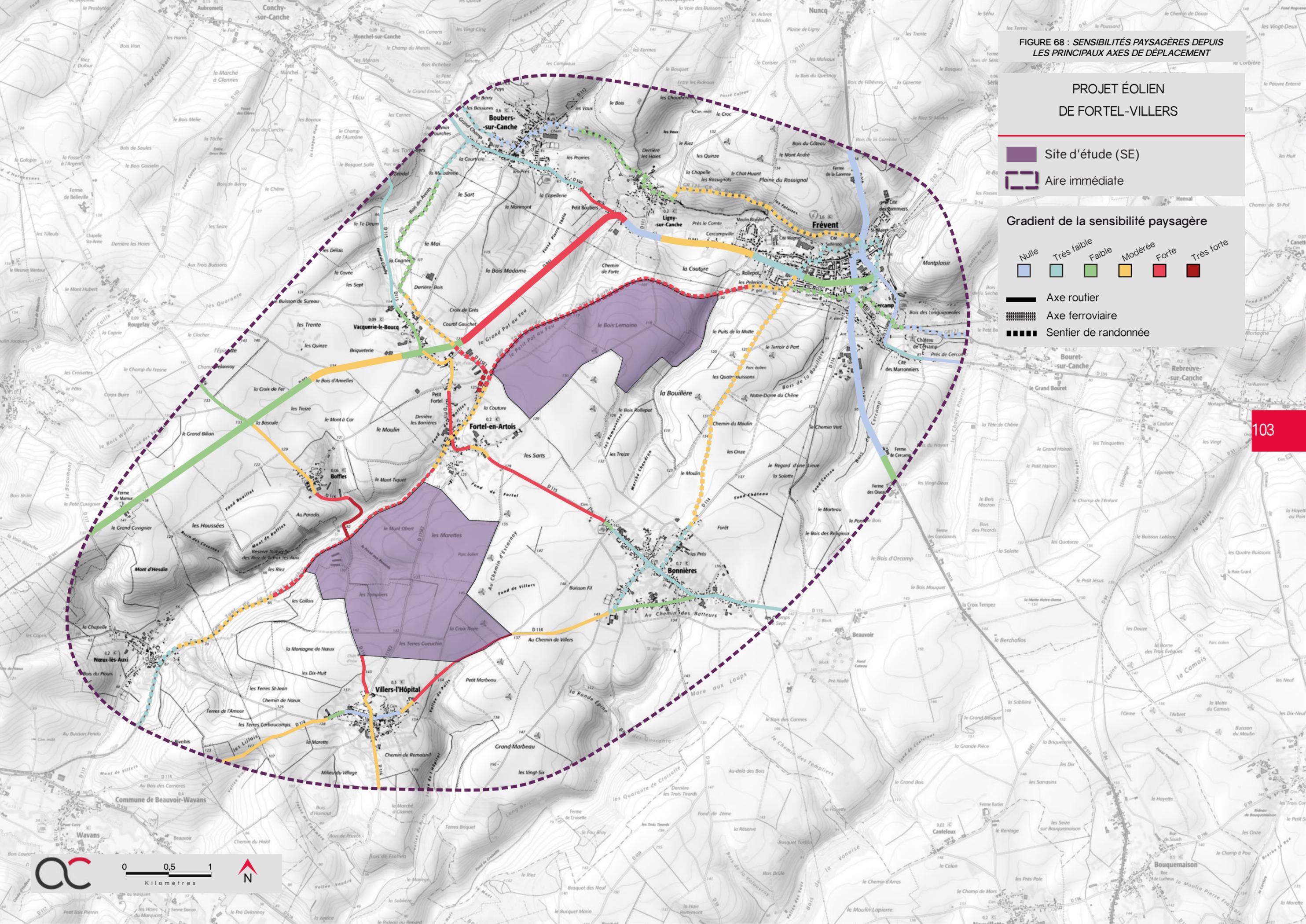
Gradient de la sensibilité paysagère



Axe routier

Axe ferroviaire

Sentier de randonnée



1.3. L'HABITAT

L'analyse de l'habitat à l'échelle de l'aire immédiate s'intéresse à l'ensemble des lieux de vie présents dans les abords du SE. Méthodologiquement, un premier chapitre s'intéresse aux bourgs (et principaux hameaux) et un second est dédié à l'habitat isolé. Une carte de synthèse générale illustre ensuite l'ensemble des sensibilités identifiées pour toute la thématique habitat.

1.3.1. LES BOURGS ET PRINCIPAUX HAMEAUX

Ce chapitre a pour objectif de porter un regard attentif à l'ensemble des bourgs et principaux hameaux en étudiant finement la visibilité potentielle du VIP. Cette analyse se traduit par :

> un tableau synthétique précisant :

- le nom du bourg étudié,
- la distance par rapport au SE (distance mesurée depuis le centre-bourg)
- la typologie d'implantation du bourg
- le degré de visibilité du VIP et les éventuels écrans visuels depuis 4 situations distinctes : la perception de la silhouette de bourg, l'entrée de bourg, le centre-bourg et la sortie du bourg
- la valeur de la sensibilité pour chacune des situations précitées

> une vue aérienne «nappée» de la trame végétale et bâtie (source : IGN BDTPOPO végétation et bâti) avec l'indication de l'orientation du site d'étude. (La légende de la typologie de la végétation est donnée ci-dessous.)
Ainsi, les bosquets et forêts forment des boisements denses, les peupleraies avec leurs arbres rectilignes proposent une végétation plus éclaircie, tandis que les haies bocagères et les petits ensembles arborés forment des masques visuels plus ponctuels.

Végétation des domaines public & privé

-  Peupleraie / verger : végétation plus ténue
-  Bosquet / forêt : formation végétale dense
-  Haie bocagère ou petit ensemble arboré : masque visuel ponctuel

> des photographies représentatives, prises lors de la campagne terrain

À noter que la sensibilité de chaque bourg est présentée sur la carte de synthèse, disponible à la fin du chapitre habitat.

FIGURE 69 : CARTE DE LA TYPOLOGIE D'IMPLANTATION DE L'HABITAT

PROJET ÉOLIEN
DE FORTTEL-VILLERS

Site d'étude (SE)

Aire immédiate

Typologie d'implantation de l'habitat

Plateau

Vallée

Angle apparent

0,1 - 0,5°

0,5 - 1°

1,0 - 5,0°

5,0 - 108,0° (angle maximal)

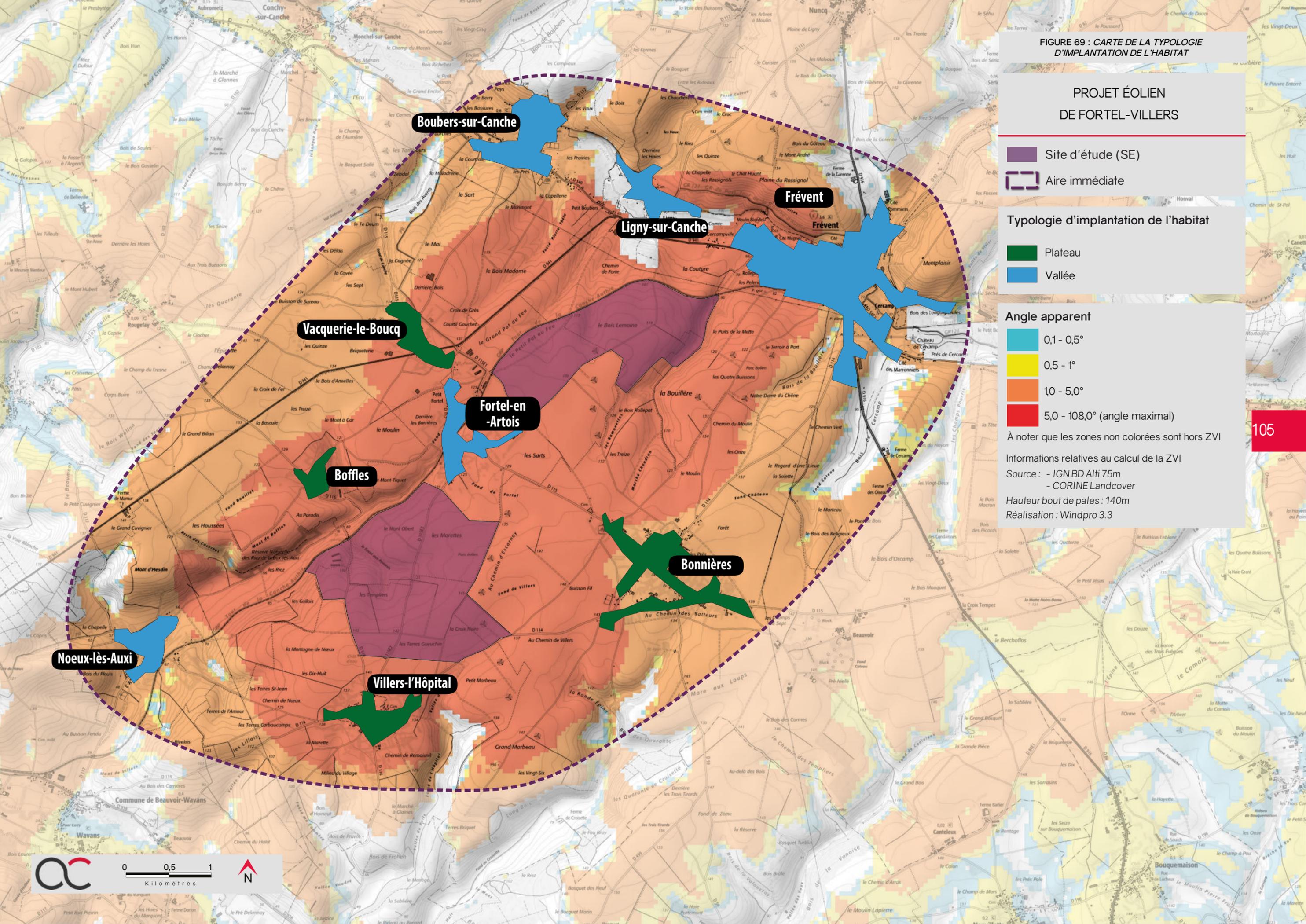
À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - IGN BD Alti 75m
- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 140m

Réalisation : Windpro 3.3



BOURBERS-SUR-CANCHE / ~1,5 KM DU SE

TYPLOGIE D'IMPLANTATION

Implanté dans la vallée de la Canche

Enjeu	Visibilité du VIP	Ecrans visuels
PERCEPTION DE LA SILHOUETTE DE BOURG	<i>La silhouette du bourg n'est pas identifiable depuis un axe majeur.</i> - aucune covisibilité notable -	
ENTRÉE DE BOURG <i>Franges opposées au site d'étude</i>	VIP TRONQUÉ	> Relief > Trame végétale
CENTRE-BOURG	VIP TRONQUÉ // MASQUÉ	> Trame bâtie > Trame végétale de la ville
SORTIES DE BOURG <i>Franges orientées vers le site d'étude</i>	VIP TRONQUÉ	> Ligne bocagère > Trame végétale de la vallée



Photo 56 : Depuis les franges est du village, les vues sont ouvertes en direction du VIP



Photo 57 : En entrée ouest du village, la partie sud du VIP est masqué par le relief ; la partie nord, est partiellement visible



Photo 58 : Depuis le centre bourg, les vues sont limitées par le bâti proche et la végétation

LIGNY-SUR-CANCHE / ~0,6 KM DU SE

TYPLOGIE D'IMPLANTATION

Implanté dans la vallée de la Canche

Enjeu	Visibilité du VIP	Ecrans visuels
PERCEPTION DE LA SILHOUETTE DE BOURG	<i>La silhouette du bourg n'est pas identifiable depuis un axe majeur. - aucune covisibilité notable -</i>	
ENTRÉE DE BOURG <i>Franges opposées au site d'étude</i>	VIP TRONQUÉ // FILTRÉ	> Végétation de la vallée
CENTRE-BOURG	VIP PARTIELLEMENT VISIBLE // VUES SEMI-OUVERTES	> Trame bâtie > Végétation de la vallée
SORTIES DE BOURG <i>Franges orientées vers le site d'étude</i>	VIP TRONQUÉ	> Boisements proches



Photo 59 : Depuis les franges sud du bourg, le VIP est partiellement visible ; il est en position de surplomb par rapport à la vallée de la Canche

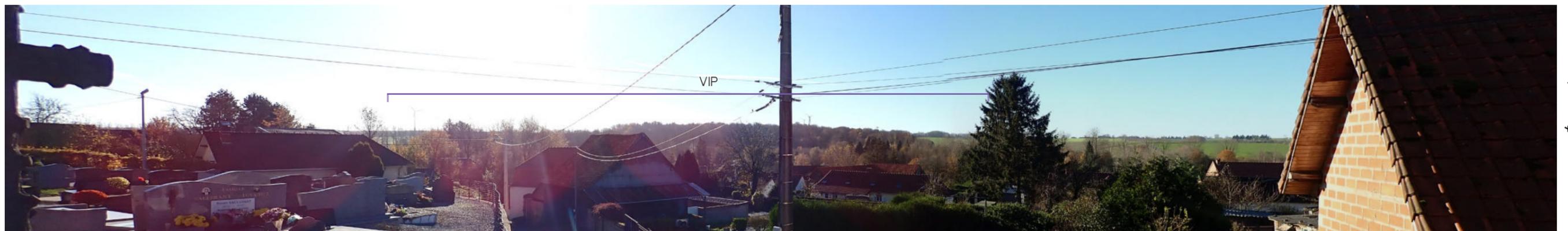


Photo 60 : Aux abords de l'église, la partie nord du VIP est pleinement visible au-dessus des boisements sur le versant opposé

FRÉVENT / ~0,5 km du SE

TYPLOGIE D'IMPLANTATION

Implanté dans la vallée de la Canche

Enjeu	Visibilité du VIP	Ecrans visuels
PERCEPTION DE LA SILHOUETTE DE BOURG	La silhouette du bourg est identifiable depuis les hauteurs de «Montplaisir» - Une covisibilité directe est notable -	
ENTRÉE DE BOURG Franges opposées au site d'étude	VIP TRONQUÉ // PARTIELLEMENT VISIBLE	> Relief > Trame végétale
CENTRE-BOURG	VIP TRONQUÉ // MASQUÉ	> Trame bâtie > Trame végétale de la vallée
SORTIES DE BOURG Franges orientées vers le site d'étude	VIP TRONQUÉ // VUES SEMI-OUVERTES	> Relief > Trame végétale de la vallée



Photo 61 : Depuis les franges ouest de Frévent, les vues sont ouvertes en direction du VIP dont la prégnance est notable



Photo 62 : Depuis l'est de Frévent, la trame bâtie limite les vues vers le VIP dont la partie nord est partiellement visible



Photo 63 : Depuis la RD 941 en sortie de Frévent, le VIP densifie le motif éolien en venant prolonger le parc des Treize et s'affiche en superposition du parc de Bonnières

TYPOLOGIE D'IMPLANTATION

Implanté sur le plateau du ternois

Enjeu	Visibilité du VIP	Ecrans visuels
PERCEPTION DE LA SILHOUETTE DE BOURG	<i>La silhouette du bourg n'est pas identifiable depuis un axe majeur. - aucune covisibilité notable -</i>	
ENTRÉE DE BOURG <i>Franges opposées au site d'étude</i>	VIP TRONQUÉ	> Trame bâtie > Trame végétale
CENTRE-BOURG	VIP TRONQUÉ	> Trame bâtie > Trame végétale de la ville
SORTIES DE BOURG <i>Franges orientées vers le site d'étude</i>	VIP VISIBLE // FILTRÉ // TRONQUÉ	> Trame végétale du village > Bâtiments agricoles



Photo 64 : Depuis les franges nord du village, les vues sont semi-ouvertes en direction du SE; les deux parties du VIP sont tronquées ou filtrées par la végétation



Photo 65 : La partie nord du VIP apparaît tronquée par la trame bâtie et la végétation proche



Photo 66 : La partie sud du VIP est tronquée par le bâti

T Y P O L O G I E D ' I M P L A N T A T I O N

Implanté en début de la vallée de Fortel, en transition sur le plateau du Ternois

Enjeu	Visibilité du VIP	Ecrans visuels
PERCEPTION DE LA SILHOUETTE DE BOURG	<i>La silhouette du bourg est identifiable depuis la RD 115. - Une covisibilité indirecte est notable -</i>	
ENTRÉE DE BOURG <i>Franges opposées au site d'étude</i>	VIP VISIBLE // VUES OUVERTES	-
CENTRE-BOURG	VIP TRONQUÉ	> Trame bâtie
SORTIES DE BOURG <i>Franges orientées vers le site d'étude</i>	VIP VISIBLE // FILTRÉ	> Végétation isolée

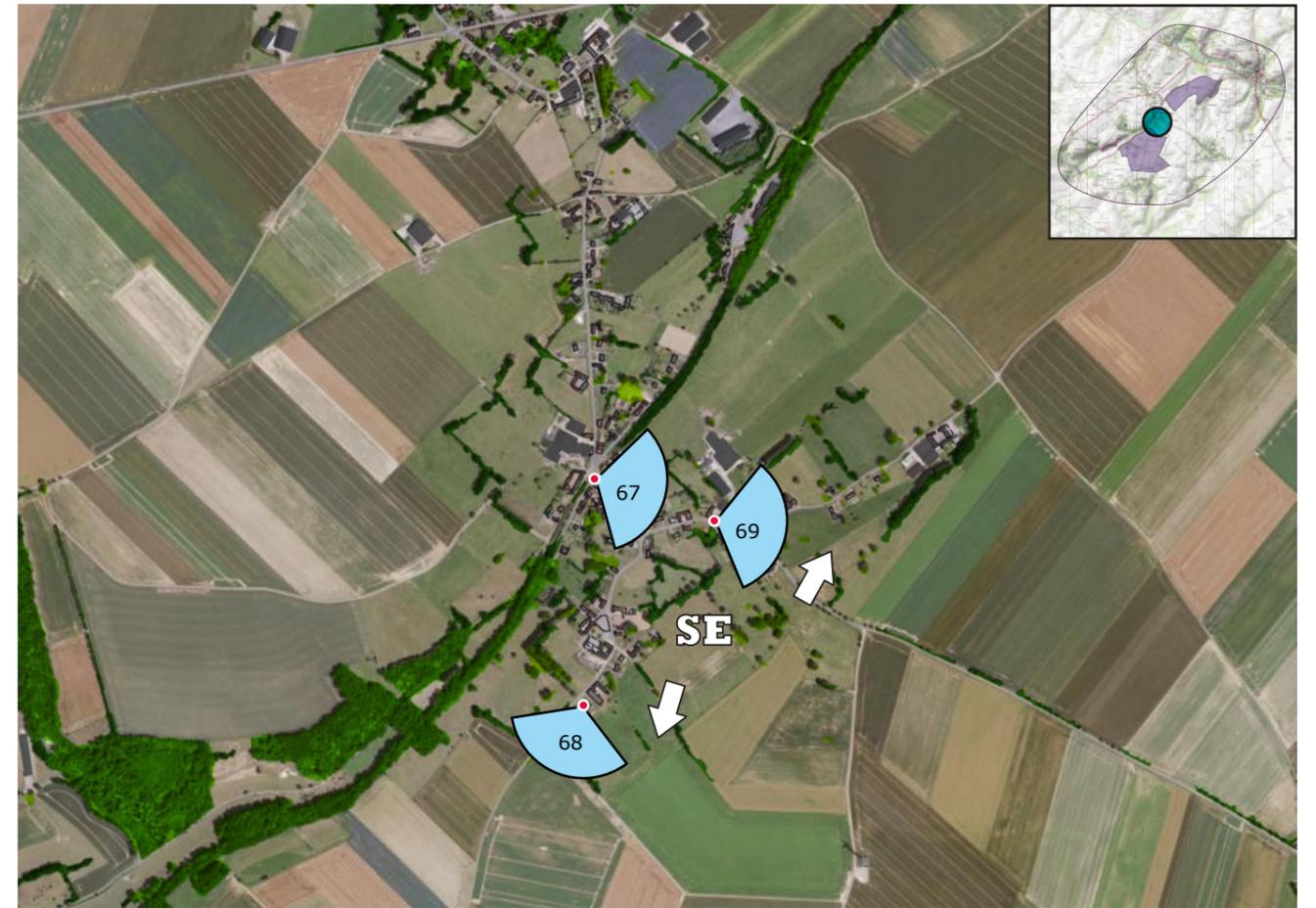


Photo 67 : Depuis le centre bourg, les deux parties du VIP sont tronquées par la trame bâtie et la végétation associée



Photo 68 : En sortie sud de Fortel-en-Artois la prégnance du VIP est très forte compte tenu de sa proximité



Photo 69 : Le bâti tronque une partie mineure du VIP fort prégnant en sortie est du village

BONNIÈRES / ~1,2 KM DU SE

TYPLOGIE D'IMPLANTATION

Implanté sur le plateau du Ternois

Enjeu	Visibilité du VIP	Ecrans visuels
PERCEPTION DE LA SILHOUETTE DE BOURG	La silhouette du bourg est identifiable depuis la RD 115 en covisibilité directe avec le VIP	
ENTRÉE DE BOURG <i>Franges opposées au site d'étude</i>	VIP TRONQUÉ	> Trame bâtie > Trame végétale
CENTRE-BOURG	VIP TRONQUÉ // MASQUÉ	> Trame bâtie
SORTIES DE BOURG <i>Franges orientées vers le site d'étude</i>	VUES OUVERTES	-

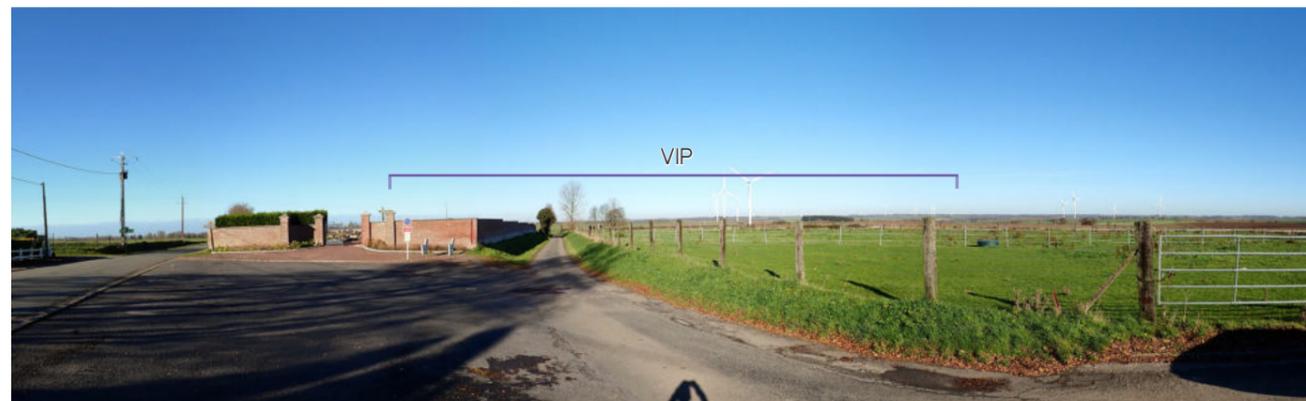


Photo 70 : En sortie nord de Bonnières, les vues sont ouvertes; la partie nord du VIP est ici pleinement visible en superposition du contexte éolien existant



Photo 71 : Depuis le centre bourg, le VIP est masqué par la trame bâtie



Photo 72 : Depuis la RD 115 la partie sud du VIP se superpose avec la silhouette de bourg

BOFFLES / ~0,6 KM DU SE

T Y P O L O G I E D ' I M P L A N T A T I O N

Implanté sur le plateau du Ternois au bord du versant

Enjeu	Visibilité du VIP	Ecrans visuels
PERCEPTION DE LA SILHOUETTE DE BOURG	<i>La silhouette du bourg n'est pas identifiable depuis un axe majeur. - aucune covisibilité notable -</i>	
ENTRÉE DE BOURG <i>Franges opposées au site d'étude</i>	VIP TRONQUÉ	> Trame bâtie > Trame végétale du village
CENTRE-BOURG	VIP TRONQUÉ	> Trame bâtie > Trame végétale de la ville
SORTIES DE BOURG <i>Franges orientées vers le site d'étude</i>	VIP PARTIELLEMENT VISIBLE	> Ligne bocagère > Trame végétale

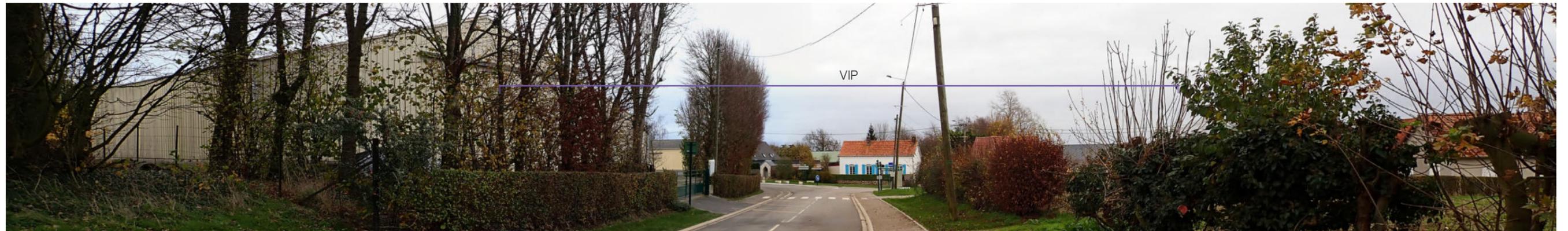


Photo 73 : En centre bourg de Boffles, le VIP est partiellement visible dans l'axe de la route



Photo 74 : Une partie du VIP est visible depuis la sortie sud de Boffles

TYPOLOGIE D'IMPLANTATION

Implanté dans le fossé de Noeux en fin de vallée de Fortel

Enjeu	Visibilité du VIP	Ecrans visuels
PERCEPTION DE LA SILHOUETTE DE BOURG	La silhouette du bourg n'est pas identifiable depuis un axe majeur. - aucune covisibilité notable -	
ENTRÉE DE BOURG <i>Franges opposées au site d'étude</i>	VIP TRONQUÉ // MASQUÉ	> Trame bâtie > Trame végétale du village
CENTRE-BOURG	VIP TRONQUÉ // MASQUÉ	> Trame bâtie > Trame végétale de la ville
SORTIES DE BOURG <i>Franges orientées vers le site d'étude</i>	VUES OUVERTES CADRÉES PAR LA VALLÉE	> Relief > Trame végétale de la vallée



Photo 75 : En sortie nord du bourg, les vues sont ouvertes en direction du VIP



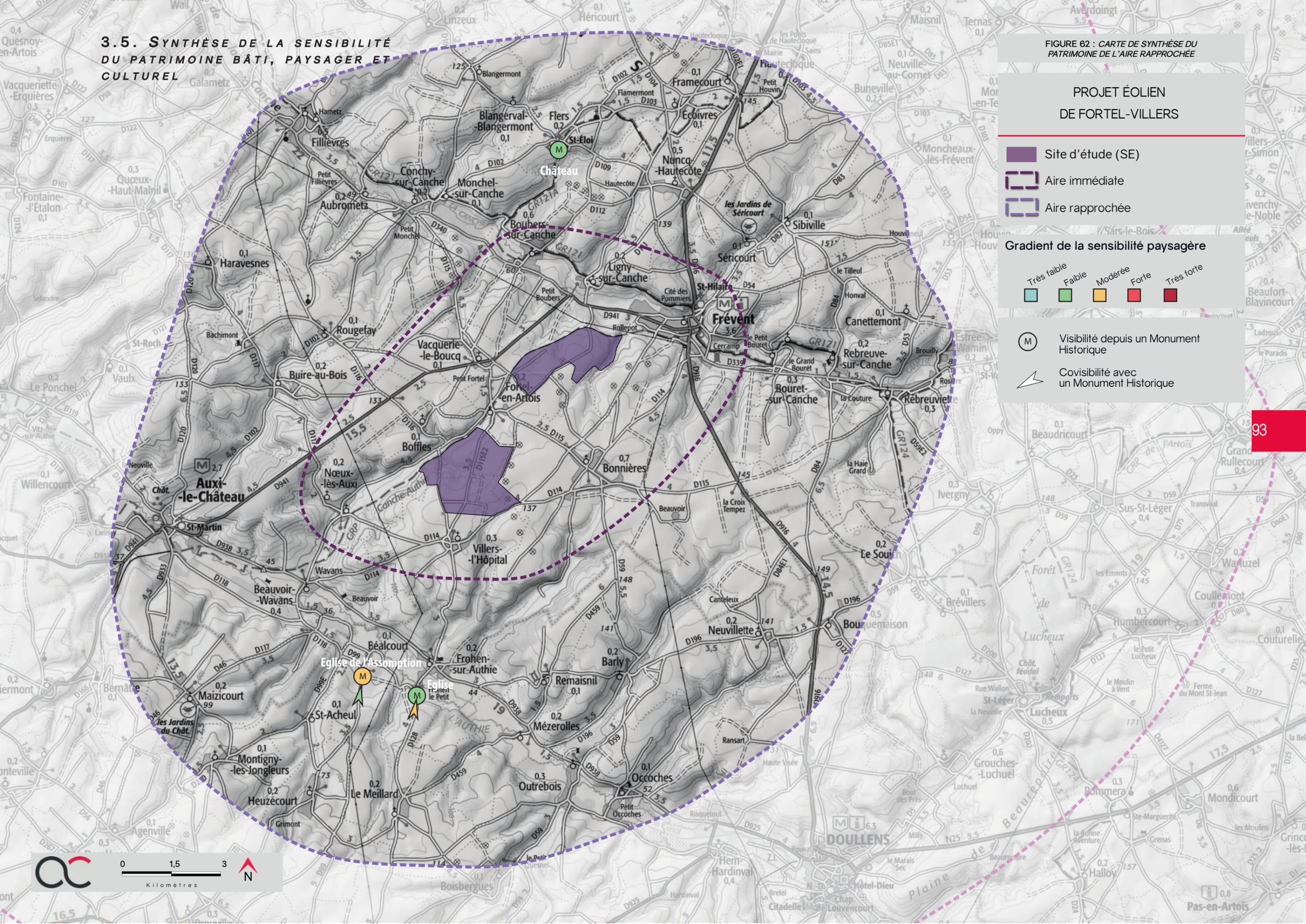
Photo 76 : En centre bourg, le VIP est masqué par la trame bâtie



Photo 77 : Les vues sont fermées par la trame bâtie et la végétation proche depuis l'entrée sud du bourg

3.5. SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DU PATRIMOINE BÂTI, PAYSAGER ET CULTUREL

FIGURE 62 : CARTE DE SYNTHÈSE DU PATRIMOINE DE L'AIRE RAPPROCHÉE



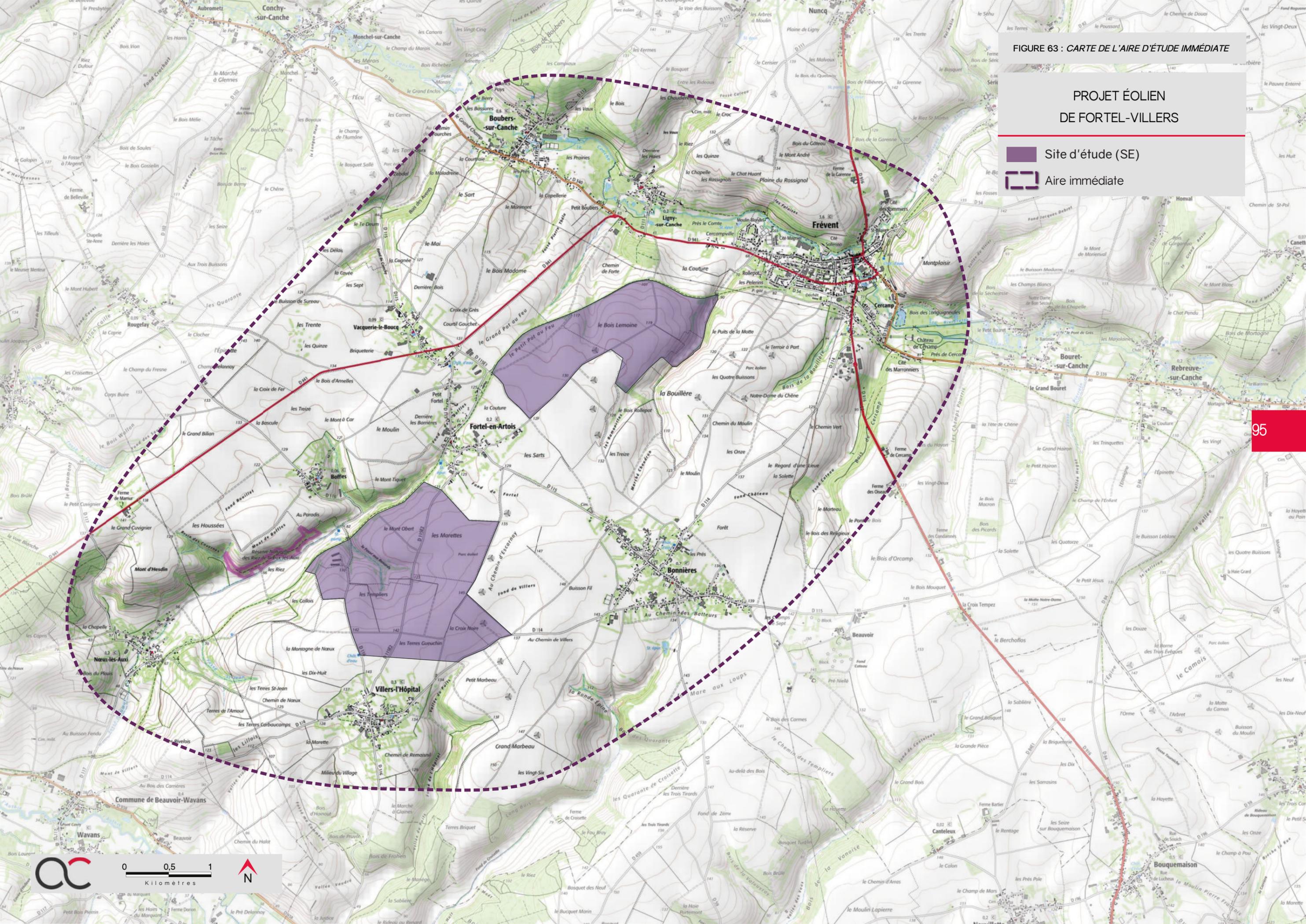
D . ANALYSE DE L'ÉTAT INITIAL DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE



FIGURE 63 : CARTE DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE

PROJET ÉOLIEN DE FORTEL-VILLERS

-  Site d'étude (SE)
-  Aire immédiate



1 . CONTEXTE PAYSAGER

Dans la continuité de ce qui a été fait dans les aires précédentes, une analyse plus détaillée a été réalisée sur le contexte paysager de l'aire immédiate afin d'évaluer finement les sensibilités paysagères des abords de la zone d'implantation.

1.1. LE RELIEF ET L'HYDROGRAPHIE

À l'échelle de l'aire immédiate, le relief est marqué par le passage de la Canche au nord, sur un axe est-ouest. Au sud de la vallée se profile le plateau cultivé, rompu par la vallée de Fortel, et de plusieurs vallons couverts partiellement de végétation.

Le couvert arboré est relativement dense dans les talwegs et quasi inexistant sur le plateau agricole. Les vues sont ouvertes depuis le plateau, dépourvu de masque visuels. Les versants opposés au SE offrent aussi un dégagement visuel sur le VIP qui s'affiche alors distinctement. Depuis la vallée de la Canche les perceptions sont cloisonnées par la végétation qui accompagne la trame bâtie. De plus, la configuration de la vallée de Fortel limite la profondeur de champ visuel. Ces composantes constituent des facteurs limitants. Toutefois, la proximité du VIP laisse pressentir une forte prégnance depuis les points bas, soumis à un risque d'effet de surplomb.

Les caractéristiques paysagères des secteurs dits ouverts (plateau agricole) sont propices à l'implantation du motif éolien. Les fonds de vallée sont néanmoins quand à eux plus sensibles à l'effet de surplomb.



Photo 47 : Vallée de Fortel



Photo 48 : La Canche depuis Ligny-sur-Canche

FIGURE 64 : CARTE DU RELIEF ET DE L'HYDROGRAPHIE

PROJET ÉOLIEN DE FORTTEL-VILLERS

 Site d'étude (SE)

 Aire immédiate

Altitude

 145 m

 45 m

 Cours d'eau

48

47

97



0 0,5 1
Kilomètres



PROJET ÉOLIEN
DE FORTTEL-VILLERS

 Site d'étude (SE)

 Aire immédiate



Fond de Conchy

Bois des
Longuigneules

Bois de Cercamp

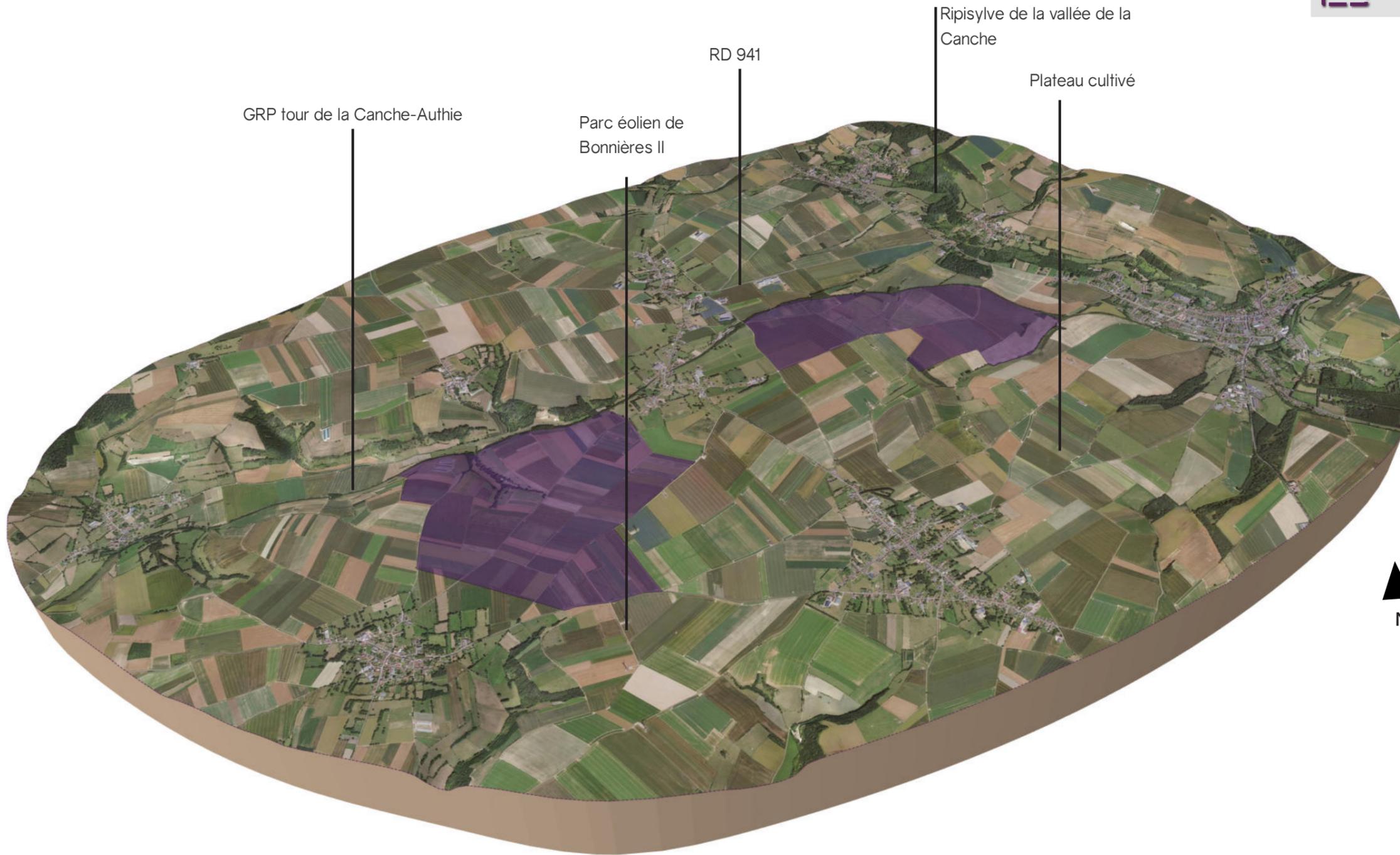
Reserve naturelle des Riez de
Noeux-lès-Auxi
Mont d'Hesdin

Vallée du Puits

FIGURE 66 : BLOC DIAGRAMME DE L'AIRE IMMÉDIATE

PROJET ÉOLIEN
DE FORTTEL-VILLERS

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate



1.2. LES PRINCIPAUX AXES DE COMMUNICATION

1.2.1. AXES VIAIRES

L'axe le plus important est la RD 941. Elle traverse l'aire immédiate depuis Frévent en direction du sud-ouest.

Le maillage routier est complété par un réseau dense de voies départementales et communales qui parcourent l'ensemble de l'aire immédiate pour desservir l'ensemble des villages.

Dans ce paysage ouvert de plateau, les perceptions depuis les axes routiers permettent une visibilité claire du VIP. La présence des parcs éoliens existants, connexes au SE, va conditionner la sensibilité en réduisant la prégnance propre du VIP. L'orientation de la route vis-à-vis des deux parties du SE sera déterminante pour établir la sensibilité notamment depuis le bourg où la trame bâtie limite les perceptions.

Depuis les vallées en revanche, l'ouverture des perceptions vers le SE est plus variable. En effet, le relief et la végétation masquent localement le VIP. Cependant, le long des versants des vues plus ouvertes sont possibles.

Les sensibilités les plus fortes ont été repérées le long de la RD 941, RD 115, RD 114 et RD 116.

1.2.2. CHEMINS DE RANDONNÉE

Le maillage des sentiers de randonnée est important et diversifié aux abords du SE.

Le GRP Tour de la Canche-Authie traverse l'aire immédiate en passant par la vallée de Fortel pour rejoindre Frévent. De là, il bifurque vers l'ouest jusqu'à Boubers-sur-Canche. L'exposition au VIP sera forte sur une majorité du parcours. La trame urbaine et la végétation de la vallée de la Canche viennent cloisonner les vues et réduire la sensibilité pour les sections intra urbaine. Sur la partie aux abords du SE, le sentier est bordé en grande partie de haies bocagères ce qui réduit l'effet de surplomb à proximité immédiate du VIP.

Le GR 121 a un tracé commun avec le GRP au niveau de la vallée de la Canche, avant de poursuivre son trajet à l'est de Frévent. La sensibilité est modérée depuis ce trajet car le sentier longe le versant en offrant des vues ouvertes vers le VIP. Pour finir, un sentier de petite randonnée fait le lien entre le GRP de la Canche-Authie et le bourg de Boubers-sur-Canche.

Depuis ces circuits, les vues en direction du projet seront globalement ouvertes, à l'exception des secteurs sous l'influence de la topographie de la vallée de la Canche. La prégnance moyenne du VIP est importante et les sensibilités des sentiers vis-à-vis du projet sont évaluées de très faible à très forte.

À noter également l'existence d'un itinéraire cyclable reliant Frévent à Beauvoir-Wavans. Il longe le SE d'est en ouest depuis les plateaux où la prégnance du VIP est forte.

Des niveaux de sensibilités ont été déterminés par axe de déplacement en fonction du degré d'ouverture vers la zone d'implantation potentielle (présence de filtres entre la voie et le projet), de l'orientation de la voie par rapport au projet (vue dans l'axe ou vue latérale), de l'éloignement par rapport au site d'implantation et de la modification potentielle du paysage existant. Ces sensibilités ont été reportées sur une carte de synthèse à la suite du reportage photographique ci-après.



Photo 49 : Depuis le GRP Canche-Authie, le VIP vient densifier le motif éolien sur le plateau qui surplombe le versant sud de la vallée de la Canche



Photo 50 : Depuis la RD 114 en arrivant sur Villers-l'Hôpital, le VIP est tronqué par le talus et la végétation associée à la trame bâtie



Photo 51 : Les vues sont ouvertes en direction du SE depuis la RD 115 ; la partie nord du VIP émerge du bois des Avents qui recouvre le versant du fond de Conchy

FIGURE 67 : CARTE DES AXES DE DÉPLACEMENT

PROJET ÉOLIEN DE FORTTEL-VILLERS

Site d'étude (SE)

Aire immédiate

Axe routier

Route principale
Route secondaire

Axe ferroviaire

Sentier de randonnée

Sentier pédestre
Véloroute

Angle apparent

0,1 - 0,5°
0,5 - 1°
10 - 5,0°
5,0 - 108,0° (angle maximal)

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - IGN BD Alti 75m
- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 140m

Réalisation : Windpro 3.3

